



PROCES VERBAL
N° 47bis/CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le jeudi 25 juillet à 16 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

1°-Examen de la lettre N°0565/CPMP/SNDE reçue le 24 juillet 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres financières relatives aux travaux de l'axe Nord du projet AEP Dhar .

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds. Les crédits d'impôt des trois marchés doivent être corrigés par la commission fiscale avant la signature du marché.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

2°- Examen de la lettre N°0678/CMSSBIE reçue le 23 juillet 2013, demandant l'approbation « du projet de marché relatif à la révision du cadre légal et règlement du secteur aval des hydrocarbures en Mauritanie ».

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec HECTOR FARINA AVOCATS (France) pour un montant hors taxes de 665.250 Euro et un crédit d'impôt de 93.135 Euro pour un délai d'exécution de quatre(04) mois et demi sous réserve de la non objection de l'IDA.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly



Ciré Amadou

Raïfa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul